

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2293 - 13 juillet 2012 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Conférence sociale

**Derrière les discours
les mauvais coups**

**Aux travailleurs de
se faire entendre !**

p. 3-5

PSA

p. 12



**Les mensonges
grossiers du patronat**

SOMMAIRE

Leur société

- p5 ■ De la TVA sociale de Sarkozy à la CSG sociale de Hollande
- Électricité et SNCF
- L'encadrement des loyers
- Valls s'acharne contre les sans-papiers
- p8 ■ Nouvelle mise en examen d'un membre du Comité permanent amiante
- Amiante : une juge en colère
- Centre hospitalier Belfort-Montbéliard

Il y a quatre-vingts ans

- p6 ■ Le début de la dictature de Salazar

Dans le monde

- p7 ■ Italie : nouveau tour de vis contre la population
- Libye : des élections sous le signe de la charia

Dans les entreprises

- p9 ■ Europ Ambulance - Limoges
- Gare de Lyon (Rhône)
- Mc Donald's - Lyon Vénissieux
- Hôpital Beaujon-Clichy (Hauts-de-Seine)
- p10 ■ Air France : un plan inacceptable pour les travailleurs
- Groupe Sanofi : des suppressions d'emplois par milliers
- Montebourg fait son cinéma
- p11 ■ France Télécom mis en examen
- Plate-forme industrielle courrier (Rennes)
- La Poste-Tours
- p12 ■ PSA : les mensonges grossiers du patronat
- PSA Citroën - Aulnay-sous-Bois
- General Motors-Strasbourg

Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Depuis le début du mois de juillet, les militants de Lutte Ouvrière viennent à votre rencontre dans tout le pays pour discuter de la situation actuelle. Et on a beau être en période de vacances, pour les patrons, il n'y a pas de trêve dans leurs attaques. Les grandes entreprises annoncent des milliers de licenciements. PSA va dévoiler ses projets pour la fermeture

programmée de l'usine d'Aulnay. C'est aussi Air France, SFR ou Sanofi qui vont supprimer des postes par milliers et au total, en ce début juillet, de 60 000 à 100 000 emplois sont menacés. C'est une catastrophe bien sûr pour tous ceux qui vont perdre leur salaire mais aussi pour l'ensemble des régions où se situent ces usines.

Pour le monde du travail il

ya aujourd'hui urgence à interdire les licenciements, à répartir le travail entre tous sans réduire les salaires. Pour cela les travailleurs ne peuvent compter sur le nouveau gouvernement qui, au moment où s'ouvre la « conférence sociale » avec les patrons et les syndicats, n'a que le mot de « compétitivité des entreprises » à la bouche.

Les travailleurs ne peuvent

compter que sur leurs luttes pour se défendre. C'était le sens du programme défendu par Nathalie Arthaud pendant la campagne des présidentielles. Ce programme est plus que jamais d'actualité et les militants de Lutte Ouvrière viennent pour en discuter avec tous.

Voilà les villes où vous pourrez les rencontrer d'ici à la fin du mois de juillet.

Savoie - Ain	
Jeudi 12 juillet : Chambéry (Savoie)	Vendredi 13 juillet : Albertville (Savoie)
Samedi 14 juillet : Annecy (Haute-Savoie)	
Finistère - Morbihan	
Jeudi 12 juillet : Lanester (Morbihan)	Vendredi 13 juillet : Vannes (Morbihan)
Samedi 14 juillet : Lorient (Morbihan)	
Région havraise	
Jeudi 12 juillet : Fécamp (Seine-Maritime)	Vendredi 13 juillet : Bolbec (Seine-Maritime)
Samedi 14 juillet : Le Havre (Seine-Maritime)	
Alsace	
Lundi 16 juillet : Colmar (Haut-Rhin)	Mardi 17 juillet : Sélestat (Bas-Rhin)
Mercredi 18 juillet : Mulhouse (Haut-Rhin)	Jeudi 19 juillet : Mulhouse

Haut-Rhin	
Vendredi 20 juillet : Haguenau (Bas-Rhin)	Samedi 21 juillet : Strasbourg (Bas-Rhin)
Aquitaine	
Lundi 16 juillet : Bordeaux-Mériadac/Pey Berland (Gironde)	Mardi 17 juillet : Bordeaux-Nord (Gironde)
Mercredi 18 juillet : Bordeaux-Saint-Michel/Lormont (Gironde)	Jeudi 19 juillet : Mérignac / Pessac (Gironde)
Vendredi 20 juillet : Langon (Gironde) / Marmande (Lot-et-Garonne)	Samedi 21 juillet : Libourne (Gironde)
Pas-de-Calais	
Lundi 16 juillet : Cambrai (Nord)	Mardi 17 juillet : Arras (Pas-de-Calais)
Mercredi 18 juillet : Amiens (Somme)	Jeudi 19 juillet : Saint-Omer (Pas-de-Calais)
Vendredi 20 juillet : Dunkerque (Nord)	Samedi 21 juillet :

Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)	
Normandie - Baie de Somme	
Lundi 16 juillet : Rouen (Seine-Maritime)	Mardi 17 juillet : Barentin (Seine-Maritime)
Mercredi 18 juillet : Elbeuf (Seine-Maritime)	Jeudi 19 juillet : Dieppe (Seine-Maritime)
Vendredi 20 juillet : Le Tréport (Seine-Maritime)	Samedi 21 juillet : Abbeville (Somme)
Seine-et-Marne - Yonne	
Lundi 16 juillet : Auxerre (Yonne)	Mardi 17 juillet : Montargis

Loiret	
Mercredi 18 juillet : Sens (Yonne)	Jeudi 19 juillet : Montereau (Seine-et-Marne)
Vendredi 20 juillet : Nemours (Seine-et-Marne)	Samedi 21 juillet : Melun (Seine-et-Marne)
Bouches-du-Rhône	
Lundi 16 juillet : Avignon (Vaucluse)	Mardi 17 juillet : Nîmes (Gard)
Mercredi 18 juillet : Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône)	Jeudi 19 juillet : Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)
Vendredi 20 juillet : Vitrolles (Bouches-du-Rhône)	Samedi 21 juillet : Arles (Bouches-du-Rhône)

Communiqué de la Compagnie Jolie Môme

La Compagnie Jolie Môme présente

« La Belle Rouge » Festival
les 27, 28 et 29 juillet 2012
à Saint-Amand-Roche-Savine (63)

Pour connaître le programme :
<http://www.cie-joliemome.org/spip.php?article714>
Renseignements au 01 49 98 39 20 ou au 06 83 59 80 11

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotopresse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Conférence sociale

Derrière les discours, les mauvais coups Aux travailleurs de se faire entendre

Les porte-parole du gouvernement nous avaient avertis qu'il ne fallait rien attendre de précis, ni d'immédiat de la « conférence sociale » qui réunissait, autour de quelques ministres, les dirigeants des confédérations syndicales de salariés et les représentants du patronat. Promesse tenue. Rien n'est vraiment sorti de cette « grand-messe » sociale. Sauf que, derrière les discours des uns et des autres, quelques indications ont cependant percé.

Dès le départ le maître mot de cette rencontre était « le maintien de la compétitivité...des entreprises », ou pour dire la même chose avec d'autres mots, la réduction du coût du travail. Avant même qu'elle ne s'ouvre, Moscovici, ministre de l'Économie, avait d'ailleurs déclaré qu'il n'était pas question pour le gouvernement « d'alourdir ce coût du travail », rejoignant les exigences formulées par avance par la représentante du Medef.

À partir de là, il ne pouvait rien sortir de bon pour le monde du travail. En effet, à chacune des exigences des travailleurs, les patrons et le gouvernement opposent ce sacré saint « coût du travail », comme si le travail avait un « coût », alors qu'il est une source de profit pour les exploités.

« Vous exigez des augmentations de salaires, des garanties contre les licenciements et une amélioration de l'indemnisation du chômage ? Pas possible », répondent les patrons, à cause de « notre compétitivité ». L'argument n'est pas nouveau, mais il est une nouvelle fois sacralisé par le patronat, bien sûr, mais aussi par le gouvernement socialiste. Les dirigeants des confédérations syndicales de salariés n'ont rien trouvé à redire à cela, se félicitant même de cette conférence, qui, selon l'un d'entre eux, « renoue avec un dialogue apaisé ».

Apaisé, le dialogue avec le patronat et le gouvernement ? C'est ce que pensent ces chefs syndicalistes. Mais sur le terrain, le « dialogue social » comme ils disent n'a rien à voir avec des propos de salon.

À PSA Aulnay, les salariés sont dans l'attente de la fermeture du site, qui jettera des milliers de travail-

leurs sur le pavé et leur famille dans la pauvreté. Dans l'ouest, les salariés, mais aussi les paysans fournisseurs du volailler Doux sont dans l'attente de la décision du tribunal de commerce. Chez Air France, à Sanofi, des milliers d'emplois vont disparaître. Il en est ainsi dans tout le pays. Ce ne sont pas moins de 60 000 à 100 000 emplois qui doivent être supprimés dans les semaines qui viennent. Ce n'est pas être alarmiste que de dire qu'il y a urgence.

Ayrault prévoit de faire le bilan de « sa » conférence dans un an, expliquant qu'il ne suffit pas de claquer dans ses doigts pour que les choses changent.

Eh bien si ! Face à la nécessité, les choses peuvent changer, et changer très vite. On a pu le constater quand les gouvernements, tous les gouvernements, ont su rassembler en quelques heures des centaines de milliards pour sauver les banques et le système financier de la banqueroute, il y a cinq ans.

De même un gouvernement qui se situerait franchement, radicalement, dans le camp des travailleurs pourrait décréter que dorénavant tous les licenciements seraient interdits, à charge pour les patrons de répartir le travail entre tous, sans que le salaire de chacun soit réduit.

Il pourrait mettre en place une indexation des salaires sur les prix et permettre que les salariés et leurs organisations puissent vérifier les comptabilités des entreprises. On constaterait alors que les discours des patrons sont des tissus de mensonges pour la galerie.

Ce n'est pas le choix, loin s'en faut, de ce gouvernement, ni celui des syndicalistes qu'il a réunis. Ce n'est pas une surprise !

Pourtant, il n'y a pas d'autre terme à cette alternative. Face à la crise dans laquelle nous ont entraînés les financiers et les industriels, et les gouvernements qui s'aplatissent devant eux, le seul choix de survie pour le monde du travail, c'est d'exiger que ceux qui ont mis l'économie dans cet état payent la facture.

Ce que les ministres socialistes et les directions des confédérations syndicales se refusent de faire, les travailleurs ont la force, collectivement, de l'imposer.

• Prix du gaz

Un scandaleux racket avec la complicité du gouvernement

À peine le Conseil d'État avait-il annulé le gel des prix du gaz auquel l'ancien gouvernement avait procédé entre octobre et décembre 2011, que le nouveau gouvernement s'inclinait. Ne remettant nullement en cause la décision rétroactive du Conseil d'État qui va encore alourdir la facture des usagers, la ministre de l'Énergie s'est contentée d'affirmer : « Le gouvernement veillera toutefois à ce que les opérateurs mettent tout en œuvre pour que l'impact social de cette facture différée soit le plus limité possible et le plus

étendu dans le temps afin d'être soutenable ».

Mais c'est insoutenable ! Les tarifs du gaz ont augmenté de 31,2 % depuis 2008 et cela ne suffit encore pas ! Ce sont 232 euros par an en moyenne que les foyers qui se chauffent au gaz ont dû déjà payer en plus sur leur facture et le gouvernement ose accepter qu'on les rackette encore de plusieurs dizaines d'euros !

Le gouvernement, complice, ne trouve pas les prix du gaz assez élevés puisqu'avant même

la décision du Conseil d'État, il avait décidé une nouvelle augmentation des tarifs de 2 %, dès le 21 juillet. Et s'il promet un nouveau mode de calcul des tarifs, il n'a aucune intention d'en faire une loi rétroactive et de faire rendre gorge à GDF Suez et l'obliger à rembourser les usagers pour ses prélèvements scandaleux. Bien que l'État soit le principal actionnaire de cette entreprise privée car il détient 36 % de son capital, le gouvernement n'a nulle intention de faire usage de son droit de blocage pour

limiter cette course au profit au détriment de la population. Et bien sûr encore moins de renationaliser l'entreprise pour la soustraire aux actionnaires gloutons. Cette œuvre de salut public, seule la classe ouvrière pourra l'imposer, car c'est bien la seule capable de mener jusqu'au bout la lutte contre les méfaits de la bourgeoisie et des gouvernements à son service pour défendre sans compromission les intérêts des classes populaires.

Dominique CHABLIS

**Dans
les médias**

**Vendredi
13 juillet
à 7 h 50
sur France 2,
Nathalie
ARTHAUD
sera l'invitée
des 4 Vérités**

• Autoroutes

Une taxe sur les vacances

Avec les premiers week-ends de grands départs, les actionnaires des sociétés gestionnaires des autoroutes se frottent les mains. En plus de racketter toute l'année les automobilistes sur le chemin de leur travail, ils encaissent ces jours-ci leur rente sur les vacances.

Ces péages ont été à l'origine mis en place par l'État pour financer la construction du réseau autoroutier. Il aurait été possible de bâtir un réseau gratuit, comme d'autres pays l'ont fait, mais l'État préféra mettre les usagers des autoroutes à contribution... sans aller cependant jusqu'à mettre réellement à contribution les principaux bénéficiaires du réseau. Un camion, dont l'impact en termes d'usure sur les infrastructures est sans commune mesure avec celui d'une voiture, ne paye qu'à peine plus cher. Les péages servent donc à faire payer aux automobilistes un réseau autoroutier qui allait faire la fortune des grandes entreprises de transport routier et du BTP.

Depuis une vingtaine d'années cependant certaines sections anciennes sont largement amorties et peu de portions restent à bâtir. Les investissements à réaliser sont donc en baisse mais les péages, eux, continuent à rapporter un flot continu d'argent.

C'est le gouvernement de gauche plurielle en 2001 qui a commencé à privatiser les Autoroutes du Sud de la France. En 2006, la droite n'avait plus qu'à brader le reste.

Et aujourd'hui les prix augmentent, le personnel des péages est de plus en plus remplacé par des automates, tout cela pour le plus grand profit de groupes richissimes comme Vinci ou Eiffage.

C'est chaque fois la même histoire. Tant qu'il est nécessaire d'investir de façon importante, les capitalistes laissent l'État ou les collectivités s'en occuper puis, lorsque des profits s'annoncent, ils s'installent à la table du festin.

Pascal LEGRAND

• Harcèlement sexuel

Un nouveau projet de loi fort timoré

Le 11 juillet le gouvernement socialiste a présenté au Sénat un nouveau projet de loi sur le harcèlement sexuel. Ce texte est censé combler le vide juridique créé en mai dernier, par l'abrogation de la loi de 2002 sur le sujet, après décision du Conseil constitutionnel, sous le prétexte hypocrite qu'elle était « trop imprécise ».

Cela faisait pourtant des années que les associations féministes réclamaient que cette loi soit justement modifiée et reprécisée, mais pas abrogée brutalement ! Cette abrogation stoppa toutes les poursuites judiciaires et les procès en cours. Du jour au lendemain, des plaignantes – des femmes en majorité – qui avaient parfois mis des années à constituer leurs dossiers, se virent renvoyées à la case départ, sans plus aucun recours. Alors que dans le même temps, des hommes poursuivis pour harcèlement sexuel étaient relaxés.

Les associations féministes et les victimes de harcèlement sexuel – qui ne peuvent plus porter plainte jusqu'à nouvel ordre – espéraient donc

beaucoup de ce nouveau texte de loi. Il apparaît que le projet n'est pas du tout à la hauteur de leurs attentes. Et pour cause. Deux délits seraient désormais distingués : le délit de harcèlement sexuel proprement dit et un délit « assimilé au harcèlement sexuel ». Sauf qu'en pratique, dans ce dernier cas, la victime devra démontrer devant le tribunal que son harcelleur a eu l'intention d'obtenir une relation sexuelle, « ce qui est très compliqué », regrette Me Claude Katz, avocat spécialisé dans les dossiers de harcèlement sexuel. De son côté, Marilyn Baldeck, déléguée générale de l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT), estime que le délit « assimilé au harcèlement sexuel » risque de

servir à « déqualifier des violences sexuelles plus sévèrement réprimées comme l'agression sexuelle ou même la tentative de viol ». Autre critique : l'aggravation des peines encourues ne serait pas suffisante. « Le harcèlement sexuel reste moins sévèrement puni que le vol comme si les biens étaient plus précieux que les personnes », déplore Sabine Salmon, présidente de l'Association Femmes solidaires, pour qui « l'échelle des peines » devrait être « revue ».

Le gouvernement et son nouveau ministère des Droits de la Femme ne sont manifestement pas très pressés de lever les obstacles juridiques rencontrés par les femmes ! Il leur faudra compter, comme toujours, sur la lutte collective et la solidarité pour combattre cette question du harcèlement sexuel, demeurée encore largement tabou dans cette société, fondamentalement machiste et misogyne.

Maud NATHAN

• Traité constitutionnel européen

Le Front de gauche à la manœuvre pour faire diversion

Les patrons et le gouvernement à leur service attaquent ou se préparent à attaquer les travailleurs et les classes populaires. Emploi, salaires, droit du travail, santé, augmentation de la CSG, diminution des cotisations patronales, liberté de licenciement, les mauvais coups s'annoncent au su et au vu de tout le monde. Mais les élus et dirigeants du Parti communiste et du Front de gauche mobilisent contre le TSCG..., « Traité européen sur la Stabilité, la Coopération et la Gouvernance ».

Ce traité ne changera rien, ni à la crise économique en cours, ni aux menaces sur l'euro. Avec ou sans lui les mêmes attaques seront menées par chacun des gouvernements qui se placent dans chaque pays, quelle que soit leur étiquette, sur le terrain de la défense des intérêts de leurs propres capitalistes.

Les dirigeants du PC et du Front de gauche ne peuvent l'ignorer. Il n'empêche que le président du groupe parlementaire Front de gauche, André Chassaigne, déclare : « Ce traité constitue une atteinte à la souveraineté de chaque pays européen et va enfoncer leurs économies dans la récession ». Un des dirigeants du Parti de gauche précise : « On est en train d'avaloir le traité Sarkozy-Merkel... Il faut faire la démonstration que ce traité est un verrou ».

Et oui, pour ces gens-là, la

priorité n'est pas de s'opposer à la volonté des capitalistes, y compris ceux bien de chez nous, les Peugeot, Lagardère, Michelin, Bolloré, Dassault, Pinault et quelques autres, de mettre les classes populaires en coupe réglée pour garantir leurs profits et leur fortune. Non, le problème qu'ils mettent en avant, c'est ce foutu parchemin, ce traité qui doit être signé.

Le reproche essentiel que ces dirigeants font à Hollande et Ayrault, ce serait donc de se soumettre au diktat de la chancelière allemande. L'origine des mauvais choix du gouvernement socialiste viendrait de là.

Chaque jour l'Humanité et les dirigeants du PCF en appellent à la mobilisation... pour réclamer un référendum, car : « On veut que la parole soit donnée au peuple » pour donner son avis sur ce traité. Oui

vraiment, la belle affaire !

C'est ridicule mais c'est surtout une façon de détourner des vrais problèmes les militants et une partie de l'opinion qui sont désorientés par les mesures propatronales du gouvernement socialiste.

En choisissant de se présenter comme les meilleurs défenseurs de « la souveraineté nationale », qui serait le nœud des problèmes des travailleurs, ils rendent service au patronat en détournant la colère vers les patrons de l'étranger. Mais en même temps, ils rendent service au gouvernement en cachant les vrais ressorts de ses choix, servir les intérêts des possédants.

Cette politique a des effets négatifs sur la conscience des travailleurs. En se plaçant sur le même terrain que la droite, y compris celui de la droite la plus extrême, ils contribuent à propager le poison du nationalisme qui divise les travailleurs.

En faisant ce choix, ils montrent qu'ils sont disponibles pour exercer les responsabilités du pouvoir, c'est-à-dire la gestion des affaires des capitalistes.

Paul SOREL



• De la TVA sociale de Sarkozy à la CSG sociale de Hollande

Une mesure inique chasse l'autre

Dans son discours d'ouverture de la « Grande Conférence sociale », Hollande a expliqué qu'il fallait « trouver de nouveaux modes de financement de la protection sociale pour qu'ils ne pèsent pas seulement sur le travail ». La compétitivité des entreprises est le deuxième des « trois grands défis que nous devons relever collectivement, a-t-il ajouté, juste après le redressement des comptes, et avant l'emploi ».

À l'occasion de cette « grande conférence sociale », Ayrault a annoncé la nomination de Louis Gallois, ancien patron d'EADS – et « classé à gauche », précise la presse – à la tête d'une « mission sur la compétitivité de nos entreprises, afin de préparer la mise en œuvre d'actions concrètes, d'ici à la fin de l'année ».

À la veille de la « grande

conférence sociale, lors d'une intervention devant un parterre d'économistes, le même Louis Gallois avait donné une idée de ces « actions concrètes » en affirmant l'urgence d'un « choc de compétitivité ». « Il faut que ce choc soit assez massif, avait-il ajouté, et qu'il porte sur les cotisations sociales... Il s'agit de transférer 30 à 50 milliards pour avoir un

effet significatif ».

Au lieu de la TVA sociale, on aurait donc avec la gauche la CSG sociale ? Mais l'augmentation de la CSG par Hollande ne serait pas moins « antisociale » que l'augmentation de la TVA par Sarkozy.

Lors de la création de la CSG par Rocard, Premier ministre de Mitterrand en 1991, son taux était de 1,1 %. D'augmentation en augmentation, par les gouvernements de gauche comme de droite, elle atteint aujourd'hui 7,5 % sur les salaires. En 1991, elle représentait 3,2 % des recettes de la Sécurité sociale. Elle en représente aujourd'hui 20 %. En 2011 elle a rapporté plus

de 88 milliards d'euros, plus que l'impôt sur le revenu (50 milliards d'euros) et plus du double de l'impôt sur les sociétés (41,9 milliards). Ces milliards de la CSG remplacent déjà des cotisations que les patrons auraient dû verser. Et, en plus, ces derniers bénéficient chaque année de 30 milliards d'exonérations sur les cotisations restantes.

Mais le patronat en redemande.

Au gouvernement, l'appel, apparemment, a été entendu.

Rien n'est encore décidé. Mais les déclarations de Hollande comme celles d'Ayrault ne laissent aucun doute sur leurs intentions.

Un point supplémentaire de CSG rapporte 11 milliards d'euros et se traduit par une baisse d'1 % de leur salaire net pour les travailleurs. Or, selon *Le Canard Enchaîné* du 11 juillet, les services du gouvernement travaillent sur une hausse de la CSG comprise entre 2 et 4 points. Un point supplémentaire de CSG rapportant 11 milliards d'euros, cela se traduirait par 22 à 44 milliards de baisses de cotisations sociales pour les patrons, et pour les travailleurs par une baisse de 2 à 4 % de leur salaire. En fait de choc, il serait surtout pour eux.

Jean-Jacques LAMY

• Électricité et SNCF

Le gouvernement fait la poche des usagers

Tout fier de lui, le gouvernement a annoncé des hausses « limitées » à 2 % pour l'électricité et la SNCF pour tous les trains touchant en priorité les transports des salariés, hors TGV, qui ne sont pas concernés par cette hausse limitée, c'est-à-dire qui pourront augmenter encore plus. Ces hausses de prix devraient prendre effet dans les semaines qui viennent.

Mais si c'est de cette façon que ce gouvernement entend « lutter contre la hausse des prix », la population a du souci à se faire.

Les prix de l'électricité

avaient déjà augmenté de 2,9 % l'été dernier, cela fera une hausse de 4,9 % en un an.

Quant à la SNCF, c'est pire encore. Début 2011 la hausse avait été de 2,85 %, puis encore une hausse de 3,2 % en janvier 2012. Toutes ces hausses viennent s'ajouter à celle annoncée par le gouvernement Hollande-Ayrault. Soit plus de 8 % de hausse en dix-huit mois.

Ces nouvelles hausses n'ont donc rien de limité et sont une agression contre les ressources des salariés, retraités et chômeurs.

P. S.

• L'encadrement des loyers

Beaucoup de bruit pour rien

La ministre du Logement, Cécile Duflot, a annoncé au nom du gouvernement un projet de décret encadrant les loyers dans le parc privé lors des relocations et des renouvellements triennaux des baux pour les locataires restant en place.

Seuls les locataires de 1 500 communes seraient concernés, dans des villes, grandes et petites, qui ont vu les loyers augmenter de plus de 50 % en dix ans. D'après le ministère du Logement lui-même, ces locataires sont obligés de consacrer de 30 à 40 % de leur revenu pour payer leur loyer, sans compter les charges.

Pourtant même dans les communes où les prix ont le plus augmenté, le décret de Duflot est loin de bloquer ces loyers. Il se contente d'encadrer les hausses puisque celles-ci pourront continuer en suivant l'inflation et un indice de référence des loyers.

Et, pour le plus grand bien des bailleurs, ce décret

autorise des dérogations pour des hausses supérieures : possibilité de réajuster les loyers en fonction de ceux pratiqués dans le voisinage et si le propriétaire réalise des travaux dans le logement ou les parties communes de l'immeuble, il pourra augmenter le loyer d'un montant de 15 % du coût de ces travaux...

Dès l'annonce de ce décret, qui doit encore être validé par le Conseil d'État pour être applicable, toutes les associations de propriétaires ont hurlé à la spoliation !

L'ex-ministre UMP du Logement, Benoist Apparu, a fait chorus avec elles en estimant « cette mesure absurde, car les investisseurs vont se détourner de ces marchés et donc réduire l'offre

de location ». Comme si cela n'était pas déjà le cas. Des centaines de milliers de logements restent vides parce que leurs propriétaires choisissent de ne pas les louer à des tarifs accessibles aux personnes ayant des petits et moyens revenus.

Seules des contraintes contre les propriétaires, la réquisition des logements inoccupés, la baisse des loyers spéculatifs et la construction massive de logements par l'État, permettraient de résoudre le manque dramatique de locations.

Louis BASTILLE



Valls s'acharne contre les sans-papiers

La Cour de cassation, la plus haute instance judiciaire en France, vient d'interdire le 5 juillet le recours à la garde à vue pour les étrangers sans papiers au seul motif qu'ils sont en situation irrégulière. Pas moins de 60 000 d'entre eux sont placés chaque année en garde à vue, en attendant une éventuelle expulsion du territoire. Parce qu'ils ne disposent pas de papiers en règle,

ces personnes sont traitées d'office comme des délinquants susceptibles de mettre en danger l'ordre public.

Suite à cette décision de la Cour de cassation, les policiers se plaignent de n'avoir plus qu'un délai de quatre heures pour vérifier l'identité d'un étranger interpellé.

Pour le ministre de l'Intérieur, ces quatre heures semblent aussi insuffisantes,

et il a promis une nouvelle loi permettant aux policiers de retenir plus longtemps les personnes appréhendées, autrement dit le ministre annonce déjà une loi pour faciliter les expulsions de sans-papiers.

C'est qu'il a des quotas à respecter : ne s'est-il pas engagé à expulser autant de personnes que le gouvernement précédent ?

Patrick GARREL

• **Le 5 juillet 1932**

Le début de la dictature de Salazar au Portugal

Le 5 juillet 1932, le Dr Antonio de Oliveira Salazar devenait président du Conseil au Portugal. Agé de 43 ans, ce professeur d'économie à l'université de Coïmbra était depuis quatre ans ministre des Finances. Son accession à la tête du gouvernement marquait pour le pays une nouvelle époque : la dictature de « l'État nouveau ».

Une république instable

La république avait été proclamée le 5 octobre 1910, mettant fin à une monarchie impopulaire, percluse de dettes, en butte aux conspirations républicaines, comme l'attentat qui en 1908 avait coûté la vie au roi et au prince héritier.

Le régime républicain hérita de toutes les tare de la monarchie, sauf qu'il était anticlérical et eut contre lui la puissante Église catholique. Dans ce pays peu industrialisé de cinq millions d'habitants, économiquement dépendant de la Grande-Bretagne, la dette publique et le coût de la vie ne cessèrent d'augmenter, aggravés à partir de mars 1916 par la participation à la guerre de 1914-1918. L'instabilité politique atteignit des sommets : de 1910 à 1926, 45 gouvernements, neuf présidents de la République, sept Parlements, nombre de coups d'État, de putschs militaires, d'assassinats politiques.

La république devait aussi affronter l'agitation d'une classe ouvrière peu nombreuse mais combative et concentrée dans les ateliers et les ports de Lisbonne et Porto. Les ouvriers avaient espéré que la république leur apporterait une vie meilleure. Elle leur imposa le livret ouvrier et fit la chasse aux syndicalistes. La déception s'exprima par des émeutes, comme la « révolte de la patate » contre la famine en mai 1917, et de nombreuses grèves, que les bourgeois républicains réprimèrent féroce.

Les grands propriétaires terriens, les banquiers et les industriels se regroupèrent en 1924 en une sorte de parti, l'Union des intérêts économiques, qui était soutenu par l'Église catholique et les officiers coloniaux, car le Portugal avait conservé ses colonies africaines, Mozambique, Angola, Guinée et Cap-Vert.

La faible bourgeoisie portugaise aspirait à un régime fort, comme le fascisme qui venait de s'imposer en Italie. Après une première tentative manquée en 1925, le putsch de mai 1926 mit au pouvoir le

faible et ne revendiquait en avril 1929 qu'une trentaine de militants organisés.

Impuissants à juguler aussi bien l'opposition populaire que la faillite économique, en 1928, les militaires au pouvoir firent appel à un ancien et éphémère ministre des Finances, Salazar, en acceptant de lui donner les pouvoirs exceptionnels pour réaliser son programme de redressement économique.

général Gomes da Costa, héros des guerres coloniales et des tranchées des Flandres.

La faillite des militaires

Ce régime militaire se heurta aux mêmes problèmes que la république parlementaire. Les tentatives de coups d'État



Salazar, troisième à droite avec chapeau mou, recevant Franco à Lisbonne en 1940.

se succéderent. Au bout d'un mois, Gomes da Costa fut lui-même victime d'un putsch.

Les grèves et révoltes ouvrières ne cessèrent pas. Mais la classe ouvrière n'avait pas de politique propre. Ses organisations syndicales, d'inspiration anarcho-syndicaliste, ne s'intéressaient pas aux ouvriers agricoles des grandes exploitations des plaines d'Alentejo, les laissant sous l'influence des prêtres et des propriétaires. Par parti pris antipolitique, elles refusèrent de prendre position contre le coup d'État de Gomes da Costa. Les dirigeants socialistes, quant à eux, étaient compromis avec le Parti républicain, à qui ils avaient fourni des ministres. Le jeune Parti communiste, créé dans la foulée de la Révolution russe, était de toute façon très

La « réussite » de Salazar

Issu d'un milieu modeste de province, catholique dévot menant une vie d'une austérité monacale, Salazar entreprit de rétablir les finances en réduisant brutalement les dépenses de l'État, en créant de nouveaux impôts, en imposant à tous l'austérité. Toute nouvelle dépense devait avoir son autorisation. Dès 1929 il obtenait un budget en équilibre. Puis il mit à profit la crise économique mondiale et la quasi-autarcie du pays pour rembourser la dette extérieure et faire de l'escudo une monnaie stable et forte.

Il dut affronter plusieurs putschs militaires ou républicains, mais put les écraser en s'appuyant sur la

Garde nationale républicaine, qui devint vite une armée-bis, dotée d'équipements lourds. Et surtout il développa la police, fusionnant les polices secrètes de Lisbonne et de Porto en une Police d'information du ministère de l'Intérieur. Cette police fut au service des patrons et des grands propriétaires terriens. Les grèves furent réprimées d'une main de fer, à la grande satisfaction de l'Union des intérêts économiques.

L'opposition républicaine, en liaison avec des secteurs de l'armée, fit régulièrement des tentatives de coup d'État, sans succès.

C'est sur la classe ouvrière que la dictature pesa de tout son poids. Ses mouvements furent réprimés et les organisations interdites. Le Statut national du travail, inspiré de la Charte du travail de Mussolini, créa des syndicats officiels. En échange d'un prélèvement de 2 % sur les salaires, les chômeurs avaient droit à une indemnisation... six mois après leur inscription au commissariat du chômage. En mai 1934, cette « fascisation » des syndicats suscita une grève générale. Dans le centre verrier de Marinha Grande, les ouvriers emprisonnèrent la police et un « soviét » ouvrier contrôla la ville quelques heures, avant d'être écrasé.

Les militants ouvriers étaient les cibles de choix de la police secrète. Celle-ci prit en 1945 le nom de Police intérieure et de défense de l'État (Pide). Appuyée sur un vaste réseau de mouchards, elle arrêtait, torturait, assassinait. Les prisonniers allaient pourrir dans les bagnes africains, comme celui du Tarrafal dans les îles du Cap-Vert, où des centaines de militants moururent des fièvres, de malnutrition et de mauvais traitements.

Le régime de Salazar n'était pas isolé, dans une Europe en train de se couvrir de dictatures. Il mit à profit les conflits internationaux, soutint Franco en Espagne, fournit l'Allemagne hitlérienne en minerais stratégiques, recycla l'or volé par les nazis aux Juifs ou aux pays occupés, décréta un deuil national pour la mort de Hitler. Officiellement le pays resta neutre, commerça avec les deux camps, et se rallia finalement aux Alliés en leur concédant en août 1942 la base des Açores.

Cette dictature allait durer plus de quarante ans. En septembre 1968 une hémorragie cérébrale mit fin au pouvoir personnel de Salazar, qui mourut en 1970. Dirigé par Marcelo Caetano, le régime lui survécut mais, miné par l'arriération économique et les guerres coloniales, il succomba au coup d'État des « Capitaines d'avril » en 1974, la « Révolution des œillets ».

Vincent GELAS

• **Italie**

Nouveau tour de vis contre la population

Berlusconi en avait fait passer trois, Monti en est à deux : la « spending review » porte à cinq le nombre de plans d'austérité qui se succèdent depuis juillet 2010 en Italie. Auréolé de sa réputation de « technicien » au-dessus des intérêts de castes et de partis, Mario Monti était présenté comme l'homme providentiel qui allait permettre à l'Italie de regagner la confiance des marchés financiers et de stopper la spéculation.

Son gouvernement a pris les mesures réclamées par la bourgeoisie italienne et par les marchés financiers européens : en décembre, il a concocté un plan de rigueur – le quatrième du genre – qui pourrait représenter 70 milliards d'économies, entre restrictions et nouveaux impôts. Et il s'est attaqué à la « modernisation » du marché du travail, qui va permettre aux patrons d'avoir les mains encore plus libres pour disposer comme ils l'entendent d'une main-d'œuvre facile à licencier.

Mais tout cela ne suffit pas : l'État doit trouver toujours plus d'argent et ajoute donc un nouveau plan d'austérité aux quatre précédents. Affublé d'un nom en anglais « spending review » (révision des dépenses) pour ne pas utiliser le vilain mot d'austérité, il prévoit d'économiser 26 milliards sur trois ans et porte le total des mesures d'économies à 258 milliards.

Ce nouveau plan va se traduire par des coupes dans les hôpitaux, la justice, les universités et les effectifs des collectivités territoriales.

Alors que le budget du secteur de la santé a déjà fondu de huit milliards l'an dernier, il perd cinq milliards de plus. Dans le secteur hospitalier, qui souffre déjà d'un tel manque de moyens que ce sont bien souvent les familles qui doivent fournir le linge et l'assistance matérielle au malade, 18 000 lits seront fermés d'ici à novembre prochain.

Du côté de la justice, 75 tribunaux et parquets locaux fermeront leurs portes, ce qui n'accélérera sans doute pas les procédures de l'une des justices les plus lentes d'Europe.

Quant à l'enseignement supérieur et à la recherche, ils perdent 200 millions d'euros de financement, qui seront en revanche consacrés au développement des universités privées.

Le seul secteur épargné est celui de la défense : pas un centime en moins pour les marchands de canons et d'avions, puisque le programme de 15 milliards d'euros d'achat de chasseurs-bombardiers F-35 reste en place.

Les collectivités locales

Nadia CANTALE

Direction syndicale-direction patronale : l'entente cordiale

Avant d'annoncer la « spending review », le gouvernement Monti avait fait passer fin juin la nouvelle législation du travail, qui entérine pratiquement le droit de licencier sans contraintes légales. Le tout avec la complicité plus ou moins ouverte des directions syndicales.

La CGIL, l'équivalent de la CGT en Italie, semble retrouver des accents combatifs contre la « spending review », qui ne « cible pas assez les vrais gaspillages et les vrais problèmes, mais tranche dans le vif pour économiser ». Elle parle même d'organiser une grève générale à la rentrée pour revendiquer des mesures « pour l'emploi ».

Des déclarations d'intention que les travailleurs doivent

avoir d'autant plus de mal à prendre au sérieux qu'elles sont faites aux côtés du président de la Confindustria, l'équivalent du Medef français. Giorgio Squinzi était en effet invité à une fête de la CGIL, où il s'est fait applaudir en se déclarant contre la « boucherie sociale » organisée par le gouvernement Monti et même prêt à accepter que les riches participent à l'effort d'austérité en payant plus d'impôts... à condition bien sûr qu'on ne touche pas au patrimoine des entreprises.

Dans une interview commune accordée au journal *La Repubblica*, Susanna Camusso, qui dirige la CGIL, et Squinzi, parlent d'une même voix de l'intérêt commun des patrons et des travailleurs pour « sauver les emplois ». Et le journaliste de s'extasier sur le fait que les intérêts des uns et des autres « ne paraissent plus aussi éloignés qu'avant, et ne sont même plus divergents ».

N. C.

• **Libye**

Des élections sous le signe de la charia

Les résultats définitifs des élections au Congrès national libyen, qui se sont déroulées le 7 juillet, ne devraient pas être connus avant la fin de la semaine. Cette assemblée doit succéder au Conseil national de transition (CNT) qui s'était auto-proclamé à la tête de l'insurrection anti-Khadafi en février 2011. Elle doit désigner un nouveau gouvernement et mettre en place une commission chargée de rédiger une constitution.

À partir des premiers résultats, la presse a fait état d'une avance confortable des candidats dits « libéraux » de l'Alliance des forces nationales (l'AFN) – regroupement d'une soixantaine de petits partis, dirigé par Mahmoud Jibril, ancien Premier ministre du CNT, et ancien haut fonctionnaire de Khadafi de 2007 à 2011 – sur les candidats se réclamant de partis islamistes. La presse se réjouit de ces résultats, et y voit une victoire de la

démocratie. Ces premiers résultats ne concernent d'ailleurs que les 80 sièges attribués – au scrutin proportionnel – aux formations politiques déclarées comme telles, sur les 200 que comptera la future assemblée, les 120 autres sièges étant attribués – au scrutin majoritaire – à des candidats dits indépendants, à propos desquels la presse précise que « les Frères musulmans auraient nourri, en sous-main, des liens avec nombre d'entre eux ».

En fait, tous les partis – qu'ils se réclament de l'islam ou pas – y compris ceux qui, comme Mahmoud Jibril, se présentent comme des « libéraux » – s'accordent pour faire de la charia une source, sinon la source, de la future Constitution. Pour les femmes, et donc pour la population libyenne, quel que soit le résultat des élections, cela n'augure rien de bon.

Jean-Jacques LAMY

• **Afghanistan**

Les femmes victimes de la barbarie

Une vidéo récente a montré l'exécution par balle d'une femme soupçonnée d'adultère dans un village d'Afghanistan, à une centaine de kilomètres de la capitale Kaboul. Plusieurs dizaines d'hommes assistaient à la scène, certains filmant avec leurs téléphones. Après deux coups qui l'ont manqué, la victime, touchée à la tête par la troisième balle, s'est écroulée. Ce qui n'a pas empêché son bourreau de s'acharner à faire feu à encore dix reprises sur son cadavre. Des crimes de cette sorte sont malheureusement fréquents en Afghanistan tout comme

d'autres agressions à l'encontre des femmes. Selon l'ONG Oxfam, 87 % des Afghanes affirment avoir subi des violences physiques, sexuelles ou psychologiques.

Après onze ans de guerre menée par les grandes puissances au nom de la lutte contre le terrorisme, la paix et la démocratie, les femmes afghanes sont toujours les victimes d'un obscurantisme religieux, que les exactions perpétrées par les armées impérialistes n'ont fait finalement que renforcer.

Maud NATHAN

• **Une nouvelle brochure de Lutte Ouvrière**

La guerre d'Algérie

Choix de textes de Voix Ouvrière (1957-1965)

132 pages – 10 euros

Disponible auprès de nos camarades

ou par courrier en écrivant à Lutte Ouvrière.

Joindre un chèque de 10 euros à l'ordre de Lutte Ouvrière,

en précisant bien l'adresse d'expédition et le code postal.

Envoi franco.

• Nouvelle mise en examen d'un membre du Comité permanent amiante

La collaboration de classe dans tous ses méfaits

Patrick Brochard, professeur en médecine, ancien « expert scientifique » du Comité permanent amiante (CPA) vient d'être mis en examen dans l'instruction en cours depuis des années sur les responsabilités pénales liées à la catastrophe sanitaire de l'amiante. Il rejoint les sept autres responsables du CPA déjà mis en examen depuis décembre 2011 pour homicides, blessures involontaires et abstentions délictueuses. Tous sont poursuivis en conséquence de leur action au sein de ce comité.

Le Comité permanent amiante, de sa mise en place en 1982 jusqu'à sa dissolution en 1995, a été l'autorité de référence sur l'amiante, qui a fait obstacle à toute législation tendant à interdire ou même limiter, plus que ça ne l'était à cette époque, l'utilisation de l'amiante dans l'industrie et ailleurs.

Le CPA, juste après l'arrivée de Mitterrand et la gauche gouvernementale, fut créé à l'initiative des industriels de l'amiante, appuyés par l'ensemble du patronat.

Leur initiative avait pour but de contrecarrer le mouvement d'interdiction qui se développait en France et surtout dans le monde. En France, depuis 1977, l'utilisation de l'amiante avait été interdite dans le flochage des bâtiments, et pour le reste seul le taux de fibres dans l'air était réglementé. Les dangers pour la santé étaient

donc connus de tous.

Mais justement, ce qui est le plus remarquable dans cette sordide affaire, c'est la véritable union nationale qui se réalisa autour des empoisonneurs patronaux. Que les industriels organisent ce qu'on appelle du lobbying pour défendre leurs profits, y compris sur la peau de leurs salariés et du reste de la population, c'est habituel et dans l'ordre des choses. À ce titre le CPA regroupa tous les représentants des entreprises utilisatrices d'amiante : Eternit, Ferrodo, Valéo, chantiers navals, aviation, automobile, mais aussi EDF, la SNCF, etc.

Mais tous les services gouvernementaux et de l'État furent présents : ministère du Travail, de la Santé, de l'Environnement. Et pour diriger tout cela, le plus acharné à défendre l'utilisation « sans danger » de l'amiante, comme il le clamait sans cesse, le

directeur de l'Institut national de recherche sur la sécurité, l'INRS, chargé en théorie de promouvoir la protection des salariés contre les risques professionnels.

Mais pour finir, et ce n'est pas le moins scandaleux, la plupart des grandes confédérations syndicales acceptèrent d'y siéger jusqu'au bout.

Le principal titre de gloire de ce comité, c'est d'avoir agi dans l'unité la plus large pour... empêcher l'interdiction de l'utilisation de l'amiante

à l'échelle internationale en 1986 puis en 1991 quand les USA, puis l'Allemagne le proposèrent, et d'avoir pu ainsi empêcher que cette interdiction devienne la norme auprès du Bureau international du travail. Des syndicalistes dans les sommets de la concertation sacrifiaient la peau de ceux qu'ils étaient censés protéger, pour défendre leur petit siège, voilà à quoi on assista. Jusqu'à la fin le représentant de la CGT regretta que soit mis fin, par décision brutale de Juppé en 1995, aux

travaux « si intéressants » de ce comité.

On verra si, malgré tous les obstacles, aura lieu le procès pénal pour les agissements criminels de tous ceux qui ont couvert l'utilisation criminelle de l'amiante, avec ses 100 000 décès attendus. Aujourd'hui, on nous rabâche les bienfaits de la concertation et du dialogue social, mais ce sont bien des armes contre les travailleurs.

Paul SOREL

• Amiante

Une juge en colère

Mercredi 4 juillet, la juge Marie-Odile Bertella-Geffroy, du pôle santé du parquet de Paris, chargée d'une vingtaine de dossiers concernant l'amiante, a poussé un coup de gueule dans les colonnes du *Parisien*.

La juge dénonce notamment « l'isolement du juge et son manque total de moyens propres (...), sa dépendance vis-à-vis du ministère de l'Intérieur décidant du nombre des enquêteurs de police judiciaire, policiers ou gendarmes, affectés

à tel ou tel dossier. (...) Il y a aussi l'indifférence, voire l'opposition du parquet français, à l'instruction de tels dossiers de santé publique, parquet qui, contrairement au parquet italien, est dépendant directement du ministère de la Justice ».

Elle met en cause le manque de moyens criant. Pour venir à bout en un an de ses dossiers actuels, il lui faudrait un second magistrat instructeur, deux enquêteurs judiciaires, deux assistants de justice et un médecin ou un

inspecteur du travail. Sans cela, les procédures engagées ne peuvent que rester enlisées, comme l'est l'instruction contre Eternit qui, seize ans après le dépôt des premières plaintes, n'a toujours pas débouché sur un procès.

Elle interpelle donc le nouveau gouvernement : lui donnera-t-il les moyens qu'elle demande ? La question est posée. La réponse risque d'être décevante.

Jacques FONTENOY

• Centre hospitalier Belfort-Montbéliard Non aux suppressions de postes ! Des embauches !

La lutte commencée le 14 juin pour dire stop aux économies sur le dos du personnel s'est amplifiée après que la direction a dévoilé son projet « effectifs cibles », qui est de supprimer 95 postes d'ici à 2014, alors que le manque de personnel actuel rend déjà les conditions de travail insupportables. 29,5 postes doivent disparaître dans la logistique, les cuisines, et chez les administratifs, 37 parmi les secrétaires médicales et 28 parmi les soignants.

Le maintien du mot d'ordre de grève illimitée de l'intersyndicale (CNI, CGT, CFDT, FO,

AMUF) et une présence active permanente, 24 heures sur 24, aux portes des sites de Belfort et Montbéliard ont permis de renforcer la mobilisation. Près de 9 000 usagers de l'hôpital, des patients, leurs proches, ont d'ores et déjà signé la pétition de soutien, avec de fréquentes marques de sympathie pour le mouvement. Une sympathie trouvée aussi à la porte de Peugeot à Sochaux, quand un groupe de l'hôpital de Montbéliard est allé y diffuser un appel à les soutenir.

Jeudi 5 juillet, jour où se tenait un conseil de surveillance, ce sont plusieurs centaines d'hospitaliers des deux sites qui se sont retrouvés au rassemblement prévu, rejoints par des usagers, militants syndicaux et politiques. Avec les

nombreuses banderoles, la salle de réunion et les couloirs ont été envahis.

La responsable de l'Agence régionale de santé, représentante de l'État, qui a donné mission à la direction de préparer ces suppressions de postes, et le maire chevènementiste de Belfort, qui présidait la séance, ont pu entendre la colère du personnel et sa détermination à refuser cette nouvelle saignée dans les effectifs, opérée pour combler un prétendu déficit de 5 millions d'euros.

Ils se partagent les rôles. Le maire de Belfort « entend » la souffrance du personnel, tout en désapprouvant « l'irrationalité » de la protestation ; banderoles et campements aux portes d'un hôpital, ça fait désordre. Comme son voisin et



compère ministre Moscovici, il appuie la politique du gouvernement : ainsi, au centre hospitalier, l'urgence serait de trouver les moyens pour poursuivre la construction d'un nouvel hôpital « médian », qui remplacerait les deux existants... mais avec 300 lits en moins.

L'Agence régionale de santé, avec la direction du centre hospitalier, propose maintenant un « calendrier

de travail », des réunions avec les représentants syndicaux pour réexaminer les « effectifs cibles » d'ici à fin septembre. En attendant, il est question d'un « moratoire » de ce plan de diminution des effectifs. Des mots « pour nous faire arrêter la grève » répliquent les hospitaliers mobilisés depuis plus de trois semaines. La lutte continue.

Correspondant LO

• Europ Ambulances – Limoges

Fiers de s'être fait respecter

C'est avec une certaine fierté que les grévistes d'Europ Ambulances ont décidé d'arrêter leur grève après avoir obtenu de leur patron des plannings de travail corrects et une rémunération des heures supplémentaires respectueuse de la loi.

Mais pour cela ils ont dû faire un mois de grève, des manifestations, interpeller le ministre du Travail lors de sa visite à Limoges et obtenir la réunion d'une commission de conciliation régionale. Dans la nuit de lundi à mardi 3 juillet, le patron, qui refusait toute discussion, a finalement cédé essentiellement sur les conditions de travail : amplitudes de travail journalières données à l'avance sur 8 semaines, horaires d'embauche également à l'avance. « *Maintenant, on va connaître nos horaires, on va pouvoir s'organiser, on va enfin avoir une vie* », a clamé l'un des grévistes.

La solidarité active et financière de bien d'autres travailleurs, des militants et des syndicats de l'union locale Limoges Sud a permis de limiter un peu les pertes

financières qui se font d'autant plus lourdement sentir que les salaires sont bas : avec 35 ans d'ancienneté un ambulancier ne gagne pas plus de 1 350 euros net en salaire fixe.

Pour la majorité d'entre eux, c'était leur première grève. Pas un n'a flanché au cours de ces presque cinq semaines d'arrêt de travail, jusqu'au bout ils ont été 20 grévistes sur 27 malgré toutes les tentatives de division du patron : « *Dans le conflit, on a appris à se connaître et à s'apprécier, quand on sait qu'il y a 20 personnes sur lesquelles on peut compter, ce n'est pas la même chose!* » disait un jeune gréviste ; un autre : « *Les choses ne seront plus pareilles, plus personne ne se sentira isolé. C'est aussi pour cela que nous avons remporté une belle victoire.* »

Au-delà d'avoir fait reculer sur les horaires, ils se sont fait respecter, et pour bien montrer au patron qu'ils entendent continuer à l'avenir, ils ont décidé de ne pas reprendre le travail sur le champ mais à la date choisie par eux, jeudi 5 juillet !

Correspondant LO

• Gares de Lyon (Rhône)

À guichets fermés

Samedi 7 juillet, jour de grand départ dans les gares de Perrache et de la Part-Dieu, à Lyon, la plupart des guichets de vente de billets étaient fermés. Par leur mouvement de grève, les cheminots du commercial s'opposent aux suppressions de postes que la SNCF annonce dans les gares, mais aussi dans les boutiques comme celle de la place Bellecour, au centre de Lyon, où un poste est supprimé. Les agents de cette boutique vont devoir faire à deux le

travail qui était fait à trois.

La direction avait annoncé que, si la grève était maintenue, elle reviendrait sur sa promesse d'ajouter des travailleurs de façon épisodique, en cas d'affluence plus grande. Mais son chantage n'a pas marché. Pour les grévistes, la promesse était bidon, ce sont les suppressions de postes qu'ils ne veulent pas accepter. La réussite de leur mobilisation ne peut que les encourager à continuer.

Ces suppressions de postes

entrent dans un plan national de la SNCF, le plan « Vision 2015 » qui doit aboutir à la disparition de 750 postes en trois ans rien que dans le secteur de la vente des billets. L'un des prétextes est la montée des ventes par Internet. Si Internet facilite les ventes, il n'y a aucune raison pour que les cheminots en fassent les frais. La SNCF a les moyens de maintenir les emplois, quitte à alléger la charge de travail.

Correspondant LO

• McDonald's - Lyon et Vénissieux

La direction veut se débarrasser d'un délégué

Jeudi 5 juillet, un rassemblement était organisé devant le McDo de Vénissieux pour soutenir un délégué CGT menacé de licenciement.

Imani Mmadi est délégué syndical depuis 2010 et délégué du personnel depuis un an. Il intervient sur quatre restaurants McDonald's à Lyon et Vénissieux. Tous les mois, il prenait ses 15 heures de délégation, jusqu'à ce qu'il apprenne qu'on lui avait caché le nombre réel de salariés auprès de qui il intervient, qui est d'environ 250, et qu'en réalité il avait droit à 30 heures mensuelles. Il les a donc prises au mois de mars.

La direction, qui n'appréciait déjà pas ses interventions pour faire respecter les droits du travail, a refusé qu'il prenne toutes ses heures et réagi en le plaçant, au mois d'avril, en mise à pied conservatoire en vue de licenciement, en l'accusant de « *harcèlement sexuel* » auprès de certaines employées. L'inspection du travail doit bientôt se prononcer sur le licenciement.

Beaucoup de salariés de McDo sont en situation précaire, en particulier des étudiants, dont certains étrangers non boursiers, qui ne peuvent pas se permettre de protester contre les méthodes de la

direction. La direction a donc obtenu des témoignages contre le délégué. Mais tous n'ont pas accepté, et lui aussi a des témoignages en sa faveur.

Chez McDo, c'est la direction qui harcèle les salariés et qui les licencie pour fautes imaginaires, ce qui explique que le personnel est constamment renouvelé : bien peu sont là depuis plus de deux ans. Mais tout ça, elle ne veut pas que ça se sache et elle n'accepte pas qu'un délégué le dénonce et fasse son travail de défense des salariés.

Correspondant LO

• Hôpital Beaujon – Clichy (Hauts-de-Seine)

Un succès pour mieux aborder la période d'été

À l'Assistance publique, il n'y a pas de treizième mois. Une prime en tient à peu près lieu. Elle est dite « de service » parce qu'elle est liée à la note administrative et aux absences de tous ordres. Elle est versée en deux fois dans l'année, en juin et décembre. C'est dire si les paies de ces deux mois sont attendues avec impatience.

À l'hôpital Beaujon (Clichy, Hauts-de-Seine), ce sentiment s'est changé en colère quand beaucoup d'entre nous ont découvert que notre salaire de juin 2012 était nettement inférieur à celui de juin 2011. Le manque à gagner pouvait aller jusqu'à 200 euros. Belle

manière de nous souhaiter de bonnes vacances !

Comprendre d'où venait cette amputation de notre salaire n'a pas été chose aisée. Depuis quelques années la direction sous-traite l'élaboration et l'édition des fiches de paie. En conséquence, celles-ci ne nous parviennent qu'avec des semaines de retard. Pour ajouter à l'opacité ainsi créée, le service de la paie n'est plus ouvert que deux après-midi dans la semaine : restructurations obligent !

Malgré tout, il est vite apparu que la prime de service était responsable en grande partie de la diminution de nos salaires. Mardi 3 juillet, une délégation de 150 à 200 salariés est montée à la direction

des ressources humaines exiger que le barème des primes de service de juin 2011 soit rétabli. Le directeur a bien essayé de justifier cette mesure en disant qu'avant la loi Bachelot et la constitution des Groupes hospitaliers, chaque direction d'hôpital utilisait ses propres critères pour établir les primes. À Beaujon, un petit coup de pouce était donné par ce biais aux bas salaires. Désormais, le barème de Beaujon devait s'aligner sur celui des quatre autres établissements du Groupe des hôpitaux du Nord-Val-de-Seine. Il a aussi prétexté que les paies étaient parties et qu'il ne pouvait plus intervenir. Mais, devant notre exaspération, il a annoncé qu'il en référerait à l'administration centrale et



nous donnerait réponse deux jours après.

Et le jeudi 5 juillet, devant le même nombre d'agents toujours aussi mécontents, le directeur a fini par annoncer que les primes de juin 2012 seraient recalculées selon le barème de juin 2011 comme nous le demandions.

Non seulement le semestre s'achève sur un succès, mais

nous avons pu mesurer deux choses. Les primes sont des armes de la direction pour faire varier nos salaires dans le plus total arbitraire. Et au-delà, cela nous a rappelé que l'État, dans sa recherche d'économies, prépare d'autres attaques plus brutales encore contre notre niveau de vie et qu'il faudra y réagir sans attendre.

Correspondant LO

• Air France

Un plan inacceptable pour les travailleurs

La direction d'Air France invoque les problèmes liés à la crise pour diminuer les effectifs de 5 122 postes, sur les 49 300 de la compagnie. Cette mesure fait partie du plan « Transform 2015 » qui prévoit par ailleurs de remettre en cause les acquis sociaux. Il s'agit, entre autres, de transformer la majoration d'ancienneté en prime, de réviser les grilles hiérarchiques et les accords RTT, d'imposer 10 jours de travail supplémentaires par an, et bien sûr, des mesures de blocage des salaires... Tout ceci ferait perdre aux alentours de 1 000 euros par an à un mécanicien.

Mais pour faire passer son plan de vol... des salariés, la direction cherche l'aval des syndicats représentatifs en brandissant la menace de licenciements secs si les syndicats ne signent pas. Un chantage qui a irrité bien des travailleurs, qui savent qu'Air France a accumulé des milliards sur leur dos pendant des années.

Certains syndicats (CGC, FO et CFDT) se sont empressés d'affirmer qu'ils donneraient leur accord... « pour éviter le pire ». Pour sa part, la CGT a pris position contre la signature mais en invoquant essentiellement le manque de projet industriel, sans mettre la priorité sur le refus des attaques contre les travailleurs. Quant à l'UNSA, elle demandait un référendum à la direction, que celle-ci a refusé.

La semaine dernière, mardi, à la DGI (Direction générale industrielle, les ateliers et les hangars de réparation) de Roissy, suite à des heures d'informations syndicales de la CGT, une centaine de travailleurs ont décidé d'aller voir les sections des syndicats qui étaient susceptibles de signer. Et face à eux, les délégués présents du SNMSAC (syndicat corporatiste appartenant à l'UNSA) de FO et de la CFDT ont botté en touche, invoquant le fait qu'au niveau syndical « ce sont les bureaux centraux qui ont le pouvoir de signer ».

Le lendemain, ce sont 200 travailleurs environ qui ont décidé de faire le tour des hangars et ateliers, mais la gendarmerie les en a empêchés car les hangars sont sous zone protégée (plan Vigipirate). Ils ont organisé un sitting devant l'entreprise, puis sont allés discuter avec les autres collègues à l'entrée de la cantine, et rendez-vous a été pris pour le lendemain pour aller à Roissy pôle, où sont les bureaux centraux des syndicats. Cette fois la police était présente en surnombre

dès le départ de cette petite manifestation et les bureaux des syndicats étaient protégés par les CRS. Seuls des représentants de FO, obligés de passer devant les travailleurs, les ont donc rencontrés, et se sont contentés de leur adresser quelques gestes obscènes et quelques propos sur la démocratie, tout en restant prudemment derrière les CRS. L'UNSA, pour sa part, n'a finalement pas signé. L'opposition d'une bonne partie de ses adhérents a pesé dans la balance. La CFDT, elle, s'est réunie dans une salle de la mairie d'Orly, au plus loin des travailleurs, pour ne pas leur rendre des comptes, tandis que la CGC était aux abonnés absents.

Quant aux travailleurs d'Orly et Villeneuve de la DGI, ils se sont aussi réunis à plus de 200, pour dire non à la signature en faisant le tour des hangars et des ateliers, où l'accueil a été chaleureux.

Tous ces petits mouvements spontanés n'ont pas suffi pour empêcher les signatures. Mais les travailleurs qui les ont menés étaient contents d'avoir réagi. D'autant plus que bien des travailleurs qui ne sont pas sortis étaient solidaires.

La direction a eu la signature de suffisamment de syndicats, FO, CFDT et CGC, pour appliquer son plan. Mais ce qu'elle n'a pas obtenu c'est l'approbation des salariés. Malgré tous les moyens qu'elle a mis en place (réunions multiples dans les secteurs, courrier à la maison, publications internes...) le plan paraît inacceptable à beaucoup. Et de nombreux militants syndicaux, même quand leurs dirigeants ont donné leur accord, pensent que, signatures syndicales ou pas, les salariés d'Air France ne feront pas l'économie d'une véritable riposte face aux attaques de la direction, et qu'il faut la préparer.

Correspondant LO



Manifestation le 5 juillet à Gentilly (Val-de-Marne).

• Groupe Sanofi

Les suppressions d'emplois par milliers, ça suffit !

Le 5 juillet, s'est tenu à Gentilly le comité de groupe France de Sanofi. Le PDG, Chris Viehbacher, y a annoncé trois nouvelles restructurations, d'une ampleur de 1 000 à 2 500 suppressions d'emplois selon les syndicats.

L'une concernerait la recherche. Des sites comme Montpellier verraient le secteur recherche amputé d'environ 400 travailleurs. Mais c'est le site de Toulouse qui serait le plus touché car Sanofi s'en séparerait. Vente ou fermeture ? Le PDG se garde bien de le dire. La décision, quelle qu'elle soit, mettra de toute manière en difficulté les 600 salariés de Toulouse.

La seconde restructuration concernerait Sanofi Pasteur, c'est-à-dire les sites de Neuville, Marcy-l'Étoile et Val-de-Reuil. Quelles conséquences pour le personnel, quel effectif ? Le PDG se veut rassurant : ce serait des départs en mesure d'âge, comme si cet argument rassurait. L'activité dans cette branche est telle que l'effectif actuel est déjà insuffisant. Qu'en sera-t-il après ?

Quant à la troisième restructuration, elle toucherait les fonctions supports, qui sont la paie, les achats, l'informatique, etc. Sanofi souhaite les regrouper sur deux plates-formes, l'une en région parisienne, l'autre à Lyon.

Ces annonces ont été faites sans aucun chiffre, hormis les deux milliards d'économies à réaliser entre 2012-2015,

nécessaires selon la direction pour rester dans la course des grands de la pharmacie. Déjà, dans les années 2009-2011, Sanofi, avec 4 000 suppressions d'emplois, a fait l'économie de deux milliards, améliorant par ces recentrages de production la productivité des salariés de 7%. Ces années-là, 2009, 2010 et 2011, les bénéfices ont explosé : 8 puis 9 et ensuite 8,9 milliards d'euros. Dans le médicament, si les suppressions d'emplois sont des effets indésirables pour les salariés, leur principe actif étant le profit, pour les actionnaires le

traitement est bon !

Suite à l'annonce de ces restructurations, un rassemblement de protestation a eu lieu devant le siège de Pasteur à Lyon. De même, le jour de l'annonce, les 200 travailleurs du site de Toulouse ont arrêté le travail et une centaine de militants CGT sont venus à Gentilly clamer leur colère.

En septembre, ce projet plus détaillé va être examiné avec les organisations syndicales, la direction voulant charger certaines de rendre acceptable, ces nouvelles suppressions d'emplois. Mais nous, les travailleurs, avons à profiter de ce délai pour organiser la riposte.

Correspondant LO

Montebourg fait son cinéma

Montebourg est monté au créneau dans le journal *Le Parisien* contre le cynisme, écrit-il, du PDG de Sanofi.

Il proclame : « Nous ne tolérerons aucune suppression de poste à Sanofi. J'ai indiqué que si tel devait être le cas, le gouvernement soutiendrait les organisations syndicales. »

Il soutiendra peut-être les organisations syndicales lors des négociations du plan social, mais ni lui ni son

gouvernement n'agiront pour contraindre Sanofi à ne pas supprimer de postes.

Sanofi veut économiser deux milliards sur le dos des travailleurs, alors qu'il a prévu de distribuer 4,5 milliards aux actionnaires sur les 9 milliards de profits prévus en 2012, et il ne risque pas d'être effrayé par les rododendons montebourgeoises.

L. B.

• France Télécom mis en examen

Sa responsabilité enfin reconnue

Privatisée à la fin des années 1990, France Télécom avait commencé par supprimer plus de 30 000 emplois en moins de 10 ans au travers d'un plan de départs en retraite anticipée. Entre 2006 et 2008, l'entreprise voulait en supprimer encore 22 000. L'un des buts était d'essayer de faire partir sélectivement les employés qui avaient le statut de fonctionnaire.

Les méthodes de la direction de l'époque ont été très brutales : changements d'affectations et mutations à répétitions, plusieurs fois dans une même année, pressions de la hiérarchie qui expliquait crûment aux salariés qu'il n'y avait pas d'avenir pour eux à France Télécom, salariés isolés dans leur bureau sans travail et sans téléphone...

Un stress important s'est alors développé dans l'entreprise. Un groupe de médecins du travail a lancé une alerte particulièrement virulente en 2008. Plusieurs médecins maison ont démissionné, mais la direction a continué sans en tenir compte, pas plus d'ailleurs que des alertes des caisses régionales d'assurance maladie. Et l'entreprise a connu une vague importante de suicides : plus d'une trentaine en deux ans.

L'annonce d'un trente-deuxième suicide fin 2009 a fait déborder le vase. Il a entraîné une réaction importante du personnel, qui a perturbé le fonctionnement de l'entreprise pendant plusieurs jours.

Du coup les médias ont dû parler du problème qu'ils avaient tu depuis des années. L'inspection du travail du 15^e arrondissement a alors adressé un procès-verbal au Parquet pour « mise en œuvre d'organisation du travail de

nature à porter des atteintes graves à la santé des travailleurs », et pour des « méthodes de gestion caractérisant le harcèlement moral ».

Le syndicat Sud a aussi porté plainte contre la direction, mais il a fallu attendre trois ans pour voir un juge prendre la décision de mettre en examen pour « harcèlement moral », non seulement l'ancien PDG Didier Lombard, celui qui avait osé déclarer que les suicides étaient « une mode » – et qui en rajoute aujourd'hui en expliquant qu'il ne « pouvait pas faire autrement pour faire face à la concurrence » – mais aussi son directeur adjoint, Louis-Pierre Wenès, et le DRH de l'époque, Olivier Barberot. Le groupe lui-même est aussi mis en examen en tant que personne morale, ce qui est une première pour un groupe du CAC 40. Et tout ce beau monde se retrouve sous contrôle judiciaire.

Certes, cela ne rendra pas la vie aux salariés qui se sont suicidés, mais dans les services, c'est avec une certaine joie que ces mises en examen ont été accueillies, et personne ne se sentait solidaire de ceux qui leur avaient pourri la vie pendant des années.

Avec ces décisions, il ne s'agit plus seulement d'une malheureuse série de drames individuels comme la chose avait pu être présentée à l'époque. Au moins

mettent-elles en cause aussi, globalement, la responsabilité de la politique d'exploitation de la direction dans cette multiplication dramatique de manifestations de désespoir.

Aujourd'hui, le nouveau patron de France Télécom, Stéphane Richard, explique que la situation a bien changé et que, maintenant, on écoute les salariés. Mais en réalité, dans les services, si la pression a baissé un peu pendant quelque temps, depuis quelques mois c'est reparti. Entre autres sous prétexte de

l'arrivée de Free sur le marché, la direction veut reprendre sa politique de rentabilisation, avec de nouvelles suppressions d'emplois annoncées. Et il est à nouveau question de restructurations dans les services, et de pressions pour par exemple mettre en place une surveillance des techniciens avec un système de géolocalisation qui permettrait de surveiller tous leurs déplacements. Dans les plateformes d'appels, autant côté commercial que service après-vente technique, la direction essaye de mettre en place une

polyvalence, imposant que chaque employé sache régler les problèmes du téléphone fixe, d'Internet, de la télé, du mobile, et même de la fibre, alors que ce sont des techniques complètement différentes !

Bref, cette mise en examen est une bonne chose, mais si nous voulons nous faire respecter, il faudra une réaction collective pour imposer les emplois nécessaires, pour avoir des conditions de travail correctes sans être sous pression permanente !

Correspondant LO



Fin 2009 : des salariés de France Télécom manifestent à Lyon.

• Plate-forme industrielle courrier – Rennes

Des postiers... pas dupes

Il y a un an, la direction du courrier de Haute-Bretagne avait entamé une restructuration visant à regrouper le courrier de Vannes, Rennes et Saint-Brieuc dans une « plate-forme industrielle du courrier » (PIC) à Rennes. Après deux semaines de conflit (en mars et mai), elle n'avait pas réussi à trouver une majorité de syndicats pour signer un projet de modification d'horaires. Et pour cause, celui-ci prévoyait une augmentation du nombre de samedis à effectuer en équipe de jour et de dimanches à effectuer en nuit.

Devant cet échec, cette même direction avait menacé d'imposer des horaires de façon unilatérale, en augmentant le nombre de samedis à effectuer, comme pour se venger du manque de coopération syndicale.

Huit mois après, elle a finalement décidé de rouvrir des « négociations » sur les régimes de jour, espérant de nouveau obtenir une signature majoritaire des syndicats début juillet. Pour faire bonne mesure, elle vient d'ajouter 10 embauches en CDI, alors que les recrutements étaient stoppés depuis avril 2008 au centre de tri de Rennes. Ceci n'est évidemment pas considéré comme une victoire par les postiers, qui savent que 400 emplois ont été supprimés avec cette restructuration.

En revanche, cela conforte ceux qui ont participé aux derniers conflits dans l'idée que seule l'action collective peut permettre de faire reculer les représentants de La Poste. Alors que ceux-ci ont pris la responsabilité d'ouvrir une « usine à courrier » visant à traiter

2,6 millions de lettres par jour, en calculant une productivité maximum, certains employés sont confortés dans l'idée que c'est le moment d'exiger le remplacement de chaque départ à la retraite.

Une partie des postiers seulement ont intégré cette PIC depuis le 18 juin dernier, et déjà les discussions vont bon train sur les temps de pause, qui suffisent à peine pour se restaurer et aller aux toilettes, ou sur la diminution du nombre des agents prévus pour travailler sur les machines à trier.

Sur tous ces sujets, l'idée de pouvoir réagir conjointement avec les postiers des autres PIC ou d'autres bureaux commence à faire son chemin.

Correspondant LO

• La Poste – Tours

Des locaux syndicaux perquisitionnés

Jeudi 28 juin, la police perquisitionnait le local du syndicat départemental Sud-PTT et gardait son secrétaire pendant trois heures au commissariat. À l'origine de cette « enquête », un tract de Sud, datant de juillet 2011, qui dénonçait les méthodes du directeur du courrier Touraine-Berry.

Il faut dire que les façons de faire de ce monsieur sont régulièrement épinglées dans les tracts de plusieurs organisations syndicales. La Poste a

visiblement trouvé en lui un exécutant zélé de sa politique de suppressions d'emplois dans les services de distribution du courrier.

À l'heure du « Grand Dialogue » lancé par la direction de La Poste suite à la multiplication des suicides, on voit ce qu'il en est quand, en plus, elle trouve le soutien de la justice et de la police locale pour s'en prendre à des militants.

Correspondant LO

• PSA

Les mensonges grossiers du patronat

Depuis une semaine, la direction du groupe PSA – et derrière elle les représentants du patronat – ont mis en route la grosse machinerie pour préparer l'opinion à l'annonce de la fermeture d'Aulnay et de milliers de suppressions de postes dans d'autres usines.

Dans cette comédie bien huilée, la direction du groupe a reçu le soutien de toute une partie de la presse, bien complaisante : depuis une semaine, les titres, tous plus catastrophistes les uns que les autres, s'enchaînent à la une des médias : « PSA s'effondre », « PSA au bord du gouffre », a même titré *Le Figaro*. Un gouffre où la famille Peugeot ne devrait pas se faire trop mal si elle devait y tomber, sa chute étant amortie par le matelas de milliards qu'elle cache en Suisse depuis des décennies.

Mais la presse n'est pas seule à jouer cette partition : un certain Eric Saint-Frison, « consultant automobile », a expliqué le 5 juillet sur BFM avec le cynisme de ceux dont l'avenir n'est pas menacé par un licenciement : « La question est de savoir pourquoi il faudrait garder un site industriel là où il ne devrait plus y en avoir ? » Quant à la patronne du syndicat des

milliardaires, Laurence Parisot, elle a naturellement pris fait et cause pour la fermeture d'Aulnay en expliquant qu'il fallait « accepter des restructurations » au nom de la compétitivité – et cela même si c'était « douloureux ».

Ce qui a provoqué toute cette effervescence, c'est la publication d'un simple chiffre : les ventes de PSA, au premier semestre 2012, auraient chuté de 13,6 %. Même si ce chiffre reflétait réellement une baisse des ventes, on ne voit pas bien en quoi il justifierait une saignée de milliers d'emplois : rappelons qu'en 2010 et 2011, PSA a réalisé les deux meilleurs chiffres de vente de son histoire, et que même avec 13 % de chute, le groupe resterait encore très au-dessus de ses chiffres des années 1990.

Mais de toute façon, l'annonce de ce chiffre est une grossière manipulation. La direction « oublie » en effet de

préciser que, suite à l'accord avec GM, elle a décidé de suivre l'embargo américain sur le marché iranien. Or, ce marché tenait jusqu'alors la deuxième place dans les ventes du groupe, juste après la France. En renonçant à exporter en Iran, PSA a décidé de s'asseoir sur 457 000 voitures vendues par an (en 2011), soit quelque 200 000 en six mois... quelle surprise, tout juste le chiffre de baisse des ventes annoncé cette semaine ! Hormis ce choix stratégique du constructeur, il n'y a donc pas de baisse des ventes... mais simplement une annonce bien opportune, qui permet de justifier aux yeux de l'opinion la fermeture d'une usine de montage.

Il y a au moins une catégorie de la population que ces manœuvres rendent enthousiastes : ce sont les spéculateurs. Le jour où la presse a donné la parole à un syndicaliste du groupe qui disait craindre plus de 10 000 licenciements à venir chez PSA, l'action du groupe bondissait... de plus de 5 % !

Correspondant LO



Chaîne de montage à Aulnay.

• General Motors – Strasbourg

La mobilisation continue

Après le succès de la manifestation du 30 juin à Strasbourg, un nouveau débrayage d'une heure pour chaque équipe a eu lieu le jeudi 5 juillet. Les assemblées des trois équipes ont regroupé la plupart des ouvriers de production qui ont été unanimes à voter pour une action le mardi 10 juillet.

Comme par hasard, lundi 9 juillet la direction a lancé à nouveau une information sur la visite d'éventuels repreneurs pour les 10, 11 et 12 juillet avec les habituelles

exhortations à se tenir tranquilles pour donner une « bonne image » de l'entreprise. Mais entre l'« image » et la volonté d'obtenir des engagements de General Motors Company, le choix a été vite fait : à cinq heures du matin l'équipe de nuit a arrêté le travail (53 sur 70 à l'effectif) et les équipes du matin (220 sur 250) et d'après-midi (la quasi-totalité soit près de 200) ont débrayé pendant deux heures de midi à 14 heures et de 14 heures à 16 heures. Nous sommes allés tous sur la

route qui passe devant l'usine avec drapeaux, banderoles et pancartes.

Nous avons distribué des tracts aux conducteurs des camions et voitures. L'accueil était très chaleureux et les klaxons pour marquer leur sympathie s'entendaient certainement jusque dans les bureaux de l'usine.

À la fin de chaque débrayage la reconduction d'une nouvelle action pour la semaine prochaine a été votée.

Correspondant LO

• PSA-Citroën – Aulnay-sous-Bois

Les peintres en grève

Plus d'une vingtaine des trente peintres de la cabine des laques au bâtiment peinture de l'usine PSA-Citroën d'Aulnay ont fait grève pendant cinq jours.

L'annonce par la direction d'un CCE extraordinaire le 12 juillet où elle annoncerait « des mesures à prendre pour le redressement », et confirmerait son intention de fermer l'usine dans les mois qui viennent, a déclenché le mécontentement des ouvriers. Le mardi 3 juillet, les travailleurs de l'équipe du matin refusaient de prendre le travail après la pause repas. Mercredi matin, ils continuaient la grève. Après le changement d'équipe, ils étaient rejoints par ceux de l'après-midi. Les premiers contacts avec la direction, au lieu de les décourager, les convainquit au contraire de continuer leur mouvement.

Une dizaine d'intérimaires qui travaillent dans la cabine de peinture a fait grève avec les autres peintres. Certains ont même joué un rôle moteur dans la grève. Il faut savoir que si la direction a embauché une telle proportion d'intérimaires en peinture – dix intérimaires sur quinze peintres par équipe et pour dix postes de travail – c'est parce qu'elle espérait pouvoir, en cas de grève des embauchés contre la fermeture de l'usine, les remplacer par les intérimaires. C'est raté.

La grève a été l'occasion, pour tous, d'exprimer leur ras-le-bol. Ras-le-bol des accidents du travail – mains, chevilles et poignets abîmés, genoux cassés, perte d'audition... Ras-le-bol aussi des coefficients promis qui ne viennent jamais, des salaires bloqués depuis des années. Et pour les intérimaires, ras-le-bol des contrats qui ne durent que quelques mois, des salaires de 1 200 euros par mois qui ne permettent pas de vivre.

La cabine des laques est un passage obligé : toutes les voitures doivent y passer. La grève des peintres s'est donc traduite, à partir du deuxième jour, par un quasi-blocage de la production. Toute l'usine tournait tantôt

au ralenti, tantôt était complètement à l'arrêt.

La direction a bien essayé de faire remplacer les grévistes par des chefs d'équipe. Mais la plus grande partie de leur production était ratée et a abouti en retouche. Pas si simple de remplacer les peintres ! Au total, la direction a perdu plus de 1 500 voitures, soit environ 20 millions d'euros de manque à gagner.

Des négociations ont eu lieu presque chaque jour, avec l'ensemble des grévistes. Au cours d'une de ces négociations, le directeur de peinture, répondant à des intérimaires qui revendiquaient la prolongation de leur contrat, a déclaré qu'il était possible qu'après janvier 2013 l'usine ne tourne plus qu'avec une seule équipe. Une information que la direction s'était bien gardée de rendre publique jusque-là !

Finalement, la direction paye à tous les grévistes douze heures de grève ; les intérimaires ont obtenu la prolongation de leurs contrats de quatre mois... jusqu'au 31 janvier 2013 et le paiement de la semaine de chômage programmée pour la dernière semaine du mois d'août à la fin du mois au lieu d'à la fin de leur mission. Les travailleurs de la peinture ont repris le travail, fiers de s'être fait respecter et d'avoir fait reculer la direction. Surtout, jusqu'au bout, travailleurs embauchés et travailleurs intérimaires se sont retrouvés au coude à coude dans la grève, déjouant les calculs de la direction qui misait sur leur division. C'est un gage pour l'avenir.

Durant les cinq jours de la grève, dans le reste de l'usine, les travailleurs ont regardé avec sympathie le mouvement des peintres. Dans les ateliers, des assemblées appelées par les militants de la CGT pour raconter la grève et préparer les prochaines actions contre la fermeture, ont rassemblé à plusieurs reprises de 100 à 200 travailleurs. L'ambiance n'était pas encore à suivre l'exemple des peintres. Mais ce n'est que partie remise.

Correspondant LO